

## **Aréna deux glaces au parc de l'Est** Présentation sur l'avancement du projet et les prochaines étapes

**Magog, le 14 avril 2026** – La Ville de Magog informe la population qu'une présentation publique portant sur l'avancement du projet d'aréna deux glaces au parc de l'Est aura lieu le lundi 20 avril, à 19 h, en ouverture de la séance régulière du conseil municipal.

Rappelons qu'en décembre 2025, le conseil municipal de Magog a choisi le site du parc de l'Est plutôt que le terrain de l'école secondaire de la Ruche pour la construction du futur aréna deux glaces. Cette décision a été guidée par une analyse rigoureuse de l'évolution du projet et des préoccupations exprimées par la population. À la suite de ce changement de site et de gouvernance, la Ville de Magog a repris l'entière gestion du dossier.

Depuis janvier 2026, la Ville de Magog poursuit activement la révision des besoins du projet en vue d'une construction au parc de l'Est. Cette phase est essentielle pour préciser les paramètres techniques et financiers du futur aréna.

### **Présentation publique lors de la séance du conseil municipal**

L'avancement du projet sera présenté le lundi 20 avril, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette présentation permettra de donner de l'information sur :

- Les étapes réalisées au cours des derniers mois;
- L'échéancier préliminaire;
- Le modèle de gouvernance;
- Les estimations budgétaires;
- Certaines fonctionnalités recommandées pour le futur aréna;
- Les façons dont la population pourra s'informer et participer au projet.

Une période de questions est également prévue.

Comme à l'habitude, la séance du conseil municipal sera télédiffusée en direct sur les ondes de NousTV et webdiffusée sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville de Magog. Il sera possible pour les citoyennes et les citoyens qui ne peuvent se déplacer de poser des questions à distance.

La Ville de Magog invite la population à assister à cette première étape concrète de la réalisation du projet d'aréna deux glaces au parc de l'Est.

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

